

INSCRIPTION POUR

L'ENSEIGNEMENT PRECOCE 2026/27

École précoce et préscolaire, Hënneschtaass, Hobscheid

Par la présente, je soussigné(e) _____
demeurant à _____
rue et numéro _____
numéro de téléphone _____

désire inscrire

ne désire pas inscrire

mon enfant _____ (nom et le prénom svpl)

né(e) le _____

langue(s) parlée(s): _____

à l'enseignement précoce pour l'année 2026/27 (date de naissance
de mon enfant: entre le 1^{er} septembre 2022 et le 31 août 2023)

Veuillez noter que le Ministre de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse préconise de prévoir **un minimum de quatre plages par semaine et par enfant** lors de l'inscription à l'enseignement précoce.

Veuillez donc cocher un minimum de quatre plages (demies journées) auxquelles votre enfant prendra régulièrement part.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin (8 ⁰⁰ -11 ⁴⁵)					
Après-midi (14 ⁰⁰ -15 ⁵⁵)					

Autorisation photos:

Le signataire **se déclare d'accord / n'est pas d'accord** (biffer ce qui ne convient pas) à ce que des photos de groupe d'enfants documentant les activités scolaires et périscolaires peuvent être reprises dans le cadre de publications de l'administration communale.

Remarques

- Les enfants peuvent profiter pendant l'heure de midi du service Maison Relais. Une prise en charge des enfants de 6h30 à 8h00 et les après-midis jusqu'à 19h30 heures est assurée par la Maison Relais (veuillez utiliser les formulaires afférents, disponibles au guichet communal ou sur www.habscht.lu).
- En fonction des inscriptions et en cas de dépassement des effectifs maxima par classe, l'administration communale se réserve le droit de limiter les admissions respectivement de réorganiser les classes en cours d'année.

Date : _____

Signature : _____

Les fiches d'inscriptions sont à retourner au secrétariat **communal jusqu'au 27 février 2026 au plus tard.**